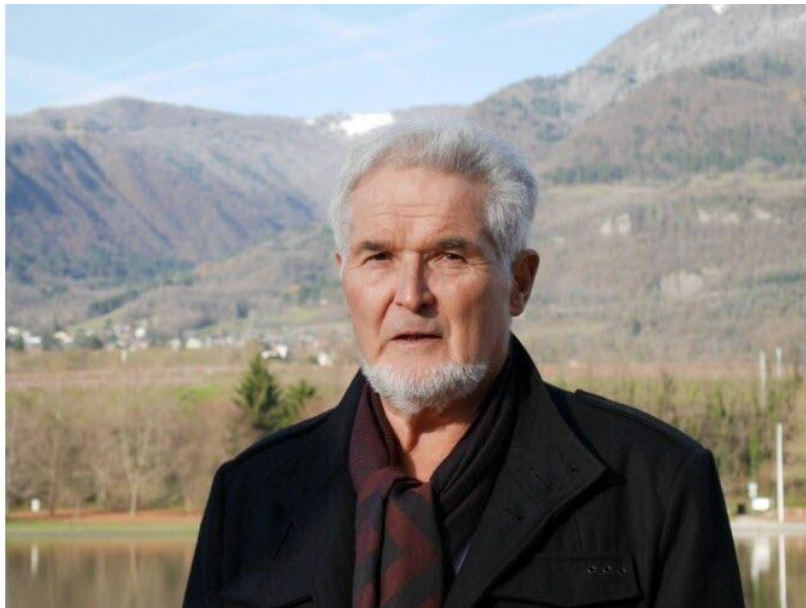


Saint-Pierre-d'Albigny : les ambitions du maire, Michel Bouvier, qui brigue un troisième mandat

Élu maire de Saint-Pierre-d'Albigny en 2014 puis en 2020, Michel Bouvier affiche ses motivations pour un troisième mandat en 2026, avec une liste renouvelée.

Brigitte Mauraz – 01/12/2025

|



Michel Bouvier est candidat à un troisième mandat de maire. Photo Le DL/B.M.

Dès la rentrée Michel Bouvier, le maire sortant, a fait acte de candidature pour les élections municipales de mars 2026 (notre édition du 13 septembre 2025) avant d'annoncer que sa liste était bouclée.

Après avoir accompli deux mandats successifs, l'un en 1989 en qualité de conseiller municipal et l'autre en 1995 comme adjoint à l'urbanisme à Chamoux-sur-Gelon, Michel Bouvier a été élu maire de Saint-Pierre-d'Albigny en 2014 puis en 2020 pour un deuxième mandat.

En 1976, il a nommé responsable des travaux puis chargé de l'urbanisme à la commune saint-pierraine. « Les nombreux élus que j'ai côtoyés lorsque je suis arrivé, m'ont fait découvrir notre village, nos nombreux hameaux, nos chemins, nos ruisseaux, notre foncier, nos écoles et toute une population que j'ai appris à connaître et avec laquelle j'ai de très nombreuses attaches. Je dirai que c'est une commune que j'ai dans le cœur », déclare Michel Bouvier.

Sa première motivation est fondée sur les sollicitations dont il a fait l'objet de la part des habitants pour repartir sur un troisième mandat.

17 nouveaux colistiers

La deuxième motivation tient dans la composition de la nouvelle liste. « Beaucoup de choses restent à réaliser. 12 colistiers repartent avec moi, 17 seront nouveaux. Le renouvellement partiel de notre équipe permettra d'apporter un nouveau regard, un nouveau souffle en apportant de

nouvelles idées ou toute autre suggestion destinée à améliorer le cadre de vie de nos administrés », poursuit l'édile.

Et d'ajouter : « Notre liste doit rester totalement apolitique car si nous sommes élus, nous serons là pour la population tout entière de notre commune et aussi diverse soit-elle. Mon objectif est d'avoir une équipe soudée, loyale et investie dans l'intérêt là encore de nos concitoyens ».

Il définit sa méthode en cinq mots : présence sur le terrain, écoute, démocratie, humilité et franchise. « Mes méthodes resteront les mêmes, énergiques, dynamiques et constructives » souligne-t-il. Se considérant comme « accessible et toujours courtois à l'égard de celles ou ceux qui souhaiteront me rencontrer, me parler ou même me faire part de suggestions ou d'idées nouvelles », Michel Bouvier met en avant son projet pour 2026 dans « une commune où il fait bon vivre et sans idées partisans, une commune qui bouge et qui continue à évoluer dans le respect des uns et des autres ».

Football : une large victoire pour l'équipe féminine U12

Le Dauphiné Libéré – 01/12/2025



L'équipe féminine U12 a signé une large victoire en championnat d'Isère. Photo Saint Pierre Sport Football

Samedi 29 novembre à domicile, l'équipe féminine des U12 de Saint-Pierre Sport Football a remporté une victoire par 7 à 1 contre l'équipe de Deux Rochers FC (Isère). Dès le premier quart d'heure, les filles ont mené rapidement 3 à 0. Lors du deuxième quart d'heure, les Saint-Pierraines marqueront encore trois buts pour atteindre la mi-temps sur le score de 6 à 0. Un léger relâchement au début de la deuxième mi-temps se traduit par l'encaissement d'un but suite à un cafouillage devant leur cage. Lors du dernier quart d'heure, les joueuses marqueront un septième but et tiendront leur première victoire en championnat d'Isère.

Une matinée de sensibilisation aux déchets samedi 13 décembre

Le Dauphiné Libéré - 04 déc. 2025

Des cadeaux aux emballages en passant par les repas festifs, les déchets augmentent pendant les fêtes de fin d'année. Pour devenir des professionnels du tri, tester ses connaissances, découvrir des gestes simples et repartir avec des cadeaux zéro déchets, le service déchets de la communauté de communes Cœur de Savoie donne rendez-vous aux habitants sur le marché de Noël le samedi 13 décembre, de 9 heures à midi, sur la place de l'Europe.

Orgue : concert des jeunes talents

Le Dauphiné Libéré - 06 déc. 2025

Pour le concert des jeunes talents, l'association Les amis de l'orgue de Saint-Pierre-d'Albigny accueillera dimanche 7 décembre à 17 heures à l'église, trois élèves du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, Antoine Joly, Elouan Kerdoncuff et Samuel Lihotský. programme mettant à l'honneur les compositeurs lyonnais. Leurs deux professeurs, Lionel Avot, conseiller musical pour l'orgue à Radio France et Yves Lafargue, organiste titulaire de la basilique de Fourvière seront présents. Les élèves interpréteront des œuvres de Johann Sebastian Bach, Nikolaus Bruhns et Alexandre Pierre-François Boëly.

Concert. Dimanche 7 décembre à 17 heures à l'église. Entrée libre avec participation aux frais. Église chauffée avec retransmission du concert sur grand écran.

Pour Noël, Les Voix de l'Arclu'z chantent en mémoire d'Élisabeth Menier

Le Dauphiné Libéré - 08 déc. 2025



Élisabeth Menier, choriste, a disparu en août 2025. Photo M. Harchin

La chorale Les Voix de l'Arclu'z se produira pour son concert de Noël ce dimanche 14 décembre, à 17 heures, à la salle des fêtes La Treille à Saint-Pierre-d'Albigny. Les choristes seront accompagnés par l'harmonie de Grésy-sur-Isère, sous la direction de leur chef commun, Alison Pereira. Le répertoire du concert regroupera chants et musiques traditionnels de Noël mais aussi quelques

nouveautés, de Fréro Delavega à Véronique Samson. Ce concert sera dédié à la mémoire d'Élisabeth Menier, qui les a quittés brutalement au mois d'août et qui éprouvait un très grand plaisir à chanter.

Plus de 50 personnes au deuxième Festival des pratiques partagées

Le Dauphiné Libéré - 09 déc. 2025



Dimanche 7 décembre, le foyer du col du Frêne a accueilli le Festival des pratiques partagées, organisé par la fédération sportive et gymnique du travail de la savoie. Pour cette deuxième édition, près de 50 personnes ont répondu présent pour une journée sportive, inclusive et conviviale. Les participants ont pu découvrir et expérimenter plusieurs activités sportives. Sans oublier le moment fort de la journée : une sortie en extérieur avec une joëtte, permettant l'accès au plein air à des personnes à mobilité réduite. Photo Le DL/Jérôme David

Gym : premiers podiums pour la reprise des compétitions

Le Dauphiné Libéré - 09 déc. 2025



Les premiers podiums pour les gymnastes saint-pierraines. Photo Saint-Pierre Sport Gymnastique

Pour la reprise des compétitions, sept gymnastes du club de Saint-Pierre Sport Gymnastique ont participé ce week-end des 6 et 7 décembre, à Saint-Romain-en-Gal (Rhône) au premier tour des

coupes nationales 2026. Cette compétition était déterminante pour la suite de la saison aussi bien en individuelle qu'en équipe. Elles ont toutes réussi à se qualifier pour les demi-finales qui auront lieu à Mâcon fin janvier. Les plus jeunes gymnastes saint-pierraines sont montées sur le podium en individuel tout en terminant à la deuxième place en équipe.

En benjamine, Matilda Giroud est 3. En minime, Anna Ginet termine à la 2^e place. En cadette 1, Lisa Paillet se hisse à la deuxième marche du podium.

Le conseil municipal se réunit ce mardi 16 décembre

Le Dauphiné Libéré - 11 déc. 2025

Le conseil municipal se réunira ce mardi 16 décembre à 20 heures pour délibérer sur un ordre du jour en sept chapitres. Les élus décideront du maintien ou non des fonctions de Rémy Saint-Germain, adjoint au maire à l'urbanisme après le retrait de l'ensemble de ses délégations. Ils détermineront le nombre d'adjoints au maire et fixeront l'ordre du tableau ainsi que les indemnités de fonction des élus municipaux.

Après l'approbation des modifications statutaires du syndicat départemental d'énergie de la Savoie, le conseil municipal statuera sur la mise à disposition des salles municipales pour la période préélectorale et électorale des élections municipales de mars 2026. Après une décision modificative et l'ouverture anticipée de crédits sur le budget principal, l'ordre du jour se prolongera par les tarifs communaux 2026 et des demandes exceptionnelles de subventions avant d'aborder le chapitre de la culture, de l'urbanisme, du foncier et de l'intercommunalité.

Football : les U13 deuxième du second tour de la coupe de Savoie

Le Dauphiné Libéré - 15 déc. 2025



L'équipe des U13 se classe en deuxième position. Photo Saint Pierre sport football

Ce samedi 13 décembre, l'équipe des U13 de Saint-Pierre sport football, recevaient, pour le second tour de la coupe de Savoie, deux clubs. Les Saint-Pierrains ont perdu 1 à 6 face à Chambéry SF, la marche étant trop haute. Ils ont su rebondir en gagnant 3 à 1 contre Chambéry sport 73. Le

troisième match ne fut pas joué, le football club Rochettois étant absent. Les U13 terminent en deuxième position et restent dans l'attente de leur qualification ou non pour le tour suivant.

Le village de Noël de Marco est à découvrir jusqu'au 4 janvier

Le Dauphiné Libéré - 16 déc. 2025

Jusqu'au 4 janvier, le village de Noël de Marco ouvre ses portes à la boutique Lire et créer. L'exposition de miniatures dans un nouveau décor marque la 10^e édition du village de Noël. À cette occasion, l'association Lire et créer organise une tombola dont le tirage au sort aura lieu le 4 janvier. L'exposition se prolongera du 12 janvier au 22 février.

Lire et créer est ouvert de 14 heures à 18 heures, Noël et Nouvel an inclus. Entrée libre. Plus d'informations sur assolireetcreer.fr ou au 06 30 91 15 66.

Les écoliers ont réalisé des cartes de vœux pour le repas des aînés

Le Dauphiné Libéré - 16 déc. 2025



Les élèves de l'école Jeanne d'Arc en plein travail. Photo école Jeanne d'Arc

Lundi 15 décembre, le bilan de la première opération "cartes de vœux" s'est soldé par des retours positifs. Avant d'accrocher leurs cartables aux portemanteaux des vacances, les écoliers de Jeanne d'Arc s'étaient transformés en lutins du père Noël. Sur une proposition de l'équipe pédagogique, ils ont confectionné des cartes de vœux pour les tables du repas des têtes blanches organisé par la municipalité à la salle La Treille. Alors que les maternelles ont réalisé le découpage, les plus grands ont rédigé des souhaits de bonne année. Sur les cartes, le visage des lutins avait été remplacé par celui des enfants. Certains des quelque 310 invités au traditionnel repas de fin d'année ont ainsi pu reconnaître leurs petits-enfants.

A Saint-Pierre-d'Albigny, le conseil municipal a retiré les fonctions d'un adjoint qui s'est déclaré candidat contre le maire actuel

Le conseil municipal de Saint-Pierre-d'Albigny a voté, mardi 16 décembre, pour retirer les fonctions d'adjoint à Remy Saint-Germain. La raison ? Il a présenté une liste contre le maire actuel, Michel Bouvier.

Brigitte Mauraz - 18 déc. 2025



Par 16 voix pour, sept voix contre et une abstention, le conseil municipal a décidé de retirer les fonctions d'adjoint à Rémy Saint-Germain. Photo Le DL/B.M.

Alors que le conseil municipal se déroule régulièrement sans public, celui du mardi 16 décembre a fait figure d'exception. Il y avait du monde dans la salle de la mairie. La raison : l'inscription à l'ordre du jour du maintien ou non des fonctions d'adjoint à l'urbanisme de Rémy Saint-Germain après le retrait de ses délégations par le maire Michel Bouvier.

« Le 15 avril 2025, j'adressais un mail à l'ensemble du conseil municipal en précisant mon intention de me représenter en mars 2026 et en demandant à chacun de me faire connaître son positionnement. Ce n'est que fin septembre que cet adjoint m'annonçait son intention de ne pas repartir avec moi », rembobine le maire.

« Faire une liste contre celle du maire, c'est tout simplement entrer dans l'opposition »

Fin octobre, l'adjoint à l'urbanisme montait une liste contre lui. « C'est une démarche tout à fait possible puisque, fort heureusement, nous sommes en démocratie. Cela signifie donc clairement que nous avons une vision différente de la manière dont nous devons avancer et porter les projets de notre commune. La confiance est rompue. Car faire une liste contre celle du maire, c'est tout simplement entrer dans l'opposition », poursuivait l'édile en regrettant que « dans un souci de clarté et même de transparence », Rémy Saint-Germain n'ait pas démissionné de lui-même.

« Je pense qu'on pouvait poursuivre un fonctionnement jusqu'au 15 mars 2026 »

Par un arrêté du 10 décembre, le maire lui a retiré ses délégations et le conseil municipal devait statuer sur le maintien ou non des fonctions d'adjoint à l'urbanisme à Rémy Saint-Germain.

« Comment te projettes-tu sur la fin du mandat ? C'est un peu dissonant. Comment allier deux aspects qui sont contradictoires ? », interrogeait une conseillère municipale tandis qu'une autre avançait des arguments juridiques contre l'arrêté.

« J'ai continué à travailler jusqu'à fin octobre. Je prendrai acte de la délibération. Je pense qu'on pouvait poursuivre un fonctionnement jusqu'au 15 mars 2026 [le premier tour des élections municipales, NDLR] », répondit Rémy Saint-Germain. Le vote a eu lieu au scrutin public, c'est-à-dire qu'il est consigné nominativement dans le procès-verbal de la séance.

Par 16 voix pour, sept voix contre et une abstention, le conseil municipal a décidé de retirer les fonctions d'adjoint à Rémy Saint-Germain. Rémy Saint-Germain reste conseiller municipal et conseiller communautaire avec indemnité.

Ressources humaines et culture : les autres décisions du conseil municipal

- ▶ Dès le 1^{er} janvier 2026, le personnel communal bénéficiera également de titres-restaurant d'une valeur faciale de 5 euros avec un taux de participation de 50 % par l'employeur.
- ▶ Afin de proposer un accès pour tous au cinéma, la commune noue un partenariat avec l'Acirra pour proposer aux comités d'entreprise, le ticket action cinémas (tarif abonné adulte : 6 euros).
- ▶ « Nous avons une stabilité dans les services et l'augmentation du montant de la participation de la commune pour la couverture du risque prévoyance est un encouragement donné par le conseil municipal », soulignait Grégory Tisseur, conseiller délégué.

À compter du 1^{er} janvier 2026, la participation, initialement fixée à 13 euros, s'élèvera à 20 euros par mois et par agent. Alors que l'obligation légale est de 15 euros, les élus ont décidé d'attribuer 20 euros par mois et par agent pour la couverture du risque santé dans le cadre d'un contrat de groupe négocié par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Savoie.

Le sou des écoles publiques propose une vente d'agrumes

Le Dauphiné Libéré - 20 déc. 2025

Les parents d'élèves du sou des écoles publiques de Saint-Pierre-d'Albigny proposent une opération agrumes. Des cagettes d'agrumes, des amandes et du miel de citronnier peuvent être commandés d'ici le 12 janvier. Livraison le 2 février de 16 heures à 18 h 30 devant l'école élémentaire. Les bénéficiaires contribueront au financement des activités sportives et culturelles.

Contact au 06 75 71 23 28 ou à l'adresse suivante : soulesfrontailles@gmail.com

De lutins en petits anges, les écoliers de l'école Jeanne d'Arc ont fêté Noël

Le Dauphiné Libéré - 23 déc.



Les petits anges ont défilé au départ de l'école. Photo école Jeanne d'Arc

Ce vendredi 19 décembre, les lutins de l'école Jeanne d'Arc, se sont transformés en petits anges pour terminer l'année 2025 par une célébration sur le thème des couleurs et de la solidarité.

Élèves, professeurs, parents et grands-parents, se sont rassemblés au départ de l'école avant de prendre la direction de l'église saint-pierraine.

Des familles d'anciens élèves de l'établissement étaient également présentes. Chaque classe représentait des personnages de la crèche. Les enseignants se sont aussi pris au jeu. Accompagnés par des animaux de la ferme, ils symbolisaient à leur tour, la nativité. « La célébration s'est déroulée dans la joie et le partage », a résumé l'équipe pédagogique.

Avant les cadeaux, les écoliers ont profité des animations de Noël

Brigitte Mauraz - 25 déc. 2025

|



Outre la boîte aux lettres déposée par les services techniques, la municipalité avait concocté des animations pour les écoliers. Photo Le DL/B.M.

Avant d'ouvrir leurs cadeaux en ce matin de Noël, les enfants des écoles saint-pierraines avaient déjà reçu une première visite du père Noël.

Après une séance de cinéma avec sa classe, chaque écolier a reçu une brioche pour le goûter ainsi qu'un livre remis par la municipalité. Dans le cadre de la semaine du livre, ce cadeau visait à promouvoir l'action culturelle et à rendre la lecture accessible à tous. Accompagnés par l'équipe pédagogique, les petits élèves de l'école maternelle Les Frontailles ont célébré la journée de Noël au rythme des chants et danses. La fête s'est poursuivie avec une animation proposée par le périscolaire au cours de laquelle les enfants ont aidé le Père Noël à retrouver ses chaussettes magiques, disparues à la suite d'un sortilège mal maîtrisé de la sorcière Pétunia Paillette.

L'APA recherche des partenaires pour s'équiper d'une nouvelle joëlette

Fruit d'une coopération avec le centre socioculturel La Partageraie, l'amicale pédestre de l'Arclusaz organise des sorties en joëlette depuis 2022. Aujourd'hui, l'association souhaite nouer un partenariat similaire pour se munir d'un nouvel équipement, qui lui permettra de poursuivre le développement de ses activités.

Brigitte Mauraz - 30 déc.



L'amicale pédestre de l'Arclusaz a participé au dernier Barbython avec Martine, la Saint-Pierraine qui a émis l'idée d'organiser des sorties en joëlette. Photo APA

À l'amicale pédestre de l'Arclusaz (APA), la pratique de la course à pied et du trail passe par les cases solidarité et partage, lors de randonnées inclusives en joëlette. Alors que l'année 2025 vit ses dernières heures, les bénévoles espèrent concrétiser en 2026 un projet de longue haleine : l'acquisition d'une nouvelle joëlette. Pour ce faire, ils envisagent de solliciter leurs partenaires, comme cela a été le cas lors de la genèse de leur démarche. « Au forum des associations en 2021, Martine, une Saint-Pierraine en situation de handicap, est venue à notre rencontre pour nous demander s'il était possible d'organiser des sorties en joëlette. Le projet de sorties en joëlette a alors petit à petit pris forme quand le centre socioculturel La Partageraie nous a prêté une joëlette que nous avons remise en état », rembobine Arnaud Pean, le président de l'APA.

Depuis 2022, l'association multiplie ses actions. Outre les sorties avec Martine, l'APA a participé au Babython, au cross et à la journée du handicap au collège des Frontailles, aux journées cross de l'union nationale du sport scolaire ou encore à la journée écocitoyenne avec le foyer du col du Frêne.

Pour le printemps, un nouveau projet se dessine

« Nous voulons poursuivre les sorties avec Martine et les Saint-Pierrains, mais aussi répondre aux demandes du collège pour contribuer aux actions sur le handisport ou en faire sa promotion », assure le président de l'APA.

Pour le printemps, un nouveau projet se dessine : les bénévoles comptent proposer des sorties avec les résidents du foyer du col du Frêne, un samedi par mois. En septembre, l'APA entend également profiter du forum des associations pour faire la promotion de l'inclusion par le sport.

Les sorties en joëlette reposent sur quatre piliers : l'esprit d'équipe en renforçant la cohésion et le travail collectif, le défi physique et le plaisir d'évoluer dans la nature, l'inclusion et la solidarité en offrant à des personnes à mobilité réduite l'accès à la nature et aux activités sportives, ainsi que l'intergénérationnel par des actions pour toutes les générations en associant les collégiens.

« La joëlette ressortie en 2021 est assez lourde et inconfortable pour les personnes en situation de handicap. Notre objectif est de faire des sorties sur des chemins plus escarpés et de participer à des organisations locales ou départementales sur le handicap », conclut Arnaud Pean, qui aimerait à l'avenir partager la nouvelle joëlette avec d'autres structures.

Tél. 06 62 23 56 86. Mail : arnpeate@hotmail.fr

Écho du commerce : l'enseigne Action a ouvert un nouveau magasin

B.M. - 30 déc. 2025



Le nouveau magasin Action se trouve dans la zone d'activités de Carouge. Photo Le DL/B.M.

Après l'ouverture d'une grande surface Intermarché le 15 mai, un nouveau magasin Action vient de s'installer dans la zone de Carouge. L'enseigne de discount non alimentaire s'étend sur

857 m² et emploie 12 salariés. Elle propose une sélection de 6 000 produits dans 14 catégories différentes.

Chaque semaine, Action propose 150 articles inédits dans ses rayons. « Plus des deux tiers des produits sont à moins de deux euros », soulignent les dirigeants.

Afin de réduire ses émissions de gaz à effet de serre, Action a décidé, en 2024, de supprimer les raccordements au gaz de ses magasins et de les équiper avec des éclairages LED.

De plus, « Action respecte des normes strictes en matière de sélection des fournisseurs, et ses produits sont conçus pour favoriser l'économie circulaire », assure l'enseigne.